

L'AMSSA organise :

Les rencontres de l'AMSSA : Sixième

Conférence/Débat : Celle dont on parle beaucoup et qu'on n'a jamais vue... la loi alimentaire en Tunisie. Où en sommes-nous ? Qu'a-t-on préparé pour la réussite de sa mise en œuvre?

Centre culturel IBN RACHIK, Av. de Paris-Tunis ; Mercredi 23/03/2016 à 14h00

Un projet de loi alimentaire équivalente à la loi européenne et répondant aux édits du commerce international et à la Sécurité Sanitaire des consommateurs est en préparation en Tunisie depuis 2005. De projet, en débat, une version dite finale avait été postée sur le site du gouvernement en aout 2015 pour recueillir les commentaires du public... et depuis un grand silence.

L'AMSSA ouvre le débat sur le texte proposé et met le projet dans son contexte national : est-il faisable ? Sera-t-il efficace pour protéger la santé des consommateurs plus que ne l'a été la loi 92-117 relative à la protection du consommateur en vigueur aujourd'hui.

Programme

14.00-14.20	Enregistrement
14.20-14.30	Ouverture de la séance <i>Thouraya ANNABI ATTIA, Présidente de l'AMSSA</i>
14.30-15.30	Communications introductives
14.30-15.00	Le projet de loi alimentaire, Où on en est ? <i>Mr Lassaad LAABIDI, Ms Haifa AMARA, Taskforce, MCA.</i>
15.00-15.30	Une loi spécifique, mais alors, où est donc le problème ? <i>Dr Thouraya ANNABI ATTIA, Présidente AMSSA.</i>
15.30-16.30	Débat ouvert <i>Public, Conférenciers,</i> Recommandations
16.30-17.00	<i>Réception de bienvenue</i>

MERCREDI 23 MARS

NB : La participation aux RENCONTRES de l'AMSSA est gratuite et donne droit à une attestation en fin de séance.